

# OBSERVATOIRE DES SIGNAUX FAIBLES

## Des professionnels prudents dans un contexte incertain

JANVIER  
2023

### Crédit à la consommation : financement des projets des ménages

- La qualité de la demande s'effrite ;
  - octroi de crédit qui reste très sélectif avec une grande vigilance ;
  - augmentation des reports de remboursement et des premiers impayés qui ne se traduisent pas encore en inscription au Fichier national
- des incidents de remboursement des crédits aux particuliers - FICP (trois mois après le premier impayé) ;
- hausses des montants empruntés et des durées de remboursement toujours liées au prix des voitures.



➤ Le coût du risque reste maîtrisé pour l'instant et se maintient à un faible niveau.

### Crédit-bail mobilier : financement des investissements des entreprises

#### Le marché se dégrade :

- accélération des impayés ;
- augmentation des procédures amiables et contentieuses ;
- délais de livraison qui restent élevés du fait de contraintes d'approvisionnement.



### Affacturation : financement de la trésorerie des entreprises

#### Poursuite de la tendance à l'augmentation des besoins en fonds de roulement due à l'inflation et au remboursement des PGE :

- augmentation régulière du taux de tirage sur les lignes de financement disponibles ;
- stabilité des délais de paiement au factor.



### Cautions et garanties : soutien aux crédits d'investissement des entreprises et des ménages

- Pour les entreprises et les professionnels, la hausse des demandes de garanties et des décaissements se poursuit dans un contexte dégradé.
- Pour les ménages, le marché du crédit à l'habitat reste en tension en raison notamment de la faiblesse du taux d'usure.



Les tendances relevées par l'Observatoire des signaux faibles, indicateurs expérimentaux, sont issues d'une enquête menée auprès d'un large échantillon d'adhérents de l'ASF au cours des trois derniers mois.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturation) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20 % des crédits au secteur privé.

**ASF**  
ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES